

Opposition municipale

Joie de vivre à Marsac-sur-l'Isle

Marsac sur l'isle le 15 juillet 2026

Ces trois derniers mois, la liste « Joie de vivre à Marsac-sur-l'Isle », représentée par Williams Ambroise, a poursuivi son engagement pour une opposition active, constructive et vigilante. Nous avons défendu le pluralisme, la transparence des décisions et une représentation équitable de toutes les listes dans les commissions, au CCAS et les organismes municipaux. Nous avons aussi demandé l'accès aux enregistrements des conseils municipaux, leur conservation et le respect du règlement intérieur afin que chaque élu puisse exercer pleinement son mandat. Face à plusieurs refus ou réponses insuffisantes, des démarches ont été engagées auprès de la CADA, du tribunal administratif et du procureur de la République. Une demande de protection fonctionnelle a également été déposée. Nous sommes intervenus sur la sécurité routière, la voirie, ainsi que sur les conditions d'accueil dans les écoles, la cantine, la crèche et les services techniques durant les fortes chaleurs. Nous saluons certaines décisions qui rejoignent des orientations défendues pendant notre campagne, notamment le soutien à la vie associative et la mise en place d'une convention pour améliorer la collecte des encombrants. Notre ligne reste claire : contrôler, proposer, informer les habitants et défendre l'intérêt général avec proximité, respect et détermination.